



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Bouelles

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise paroissiale Saint Martin

Monument(s)

Appellation : Eglise paroissiale Saint Martin

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 22/07/1996

Étendue de la protection : Eglise Saint Martin , ainsi que le mur d'enclos du cimetière (cad. 1996 AH 28)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.